Simplement essentiel





Groupe ALDI Nord Rapport d'avancement 2018



RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 SOMMAIRE 02









Sommaire

03 Préambule

- 03 Déclaration de soutien de l'UNGC
- 04 Chiffres clés
- 05 Aperçu du programme RSE

09 Droits de l'Homme

- 10 Déclaration de principe relative au respect des droits de l'Homme
- 10 Devoirs de diligence envers les droits de l'Homme dans nos chaînes d'approvisionnement
- 10 Amélioration et transparence continues

11 Normes de travail

- 12 Assumer la responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement
- 14 Estime portée aux collaborateurs chez ALDI Nord

15 Protection de l'environnement

- 16 Préservation du climat dans les bâtiments
- 17 Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles
- 17 Café : protection de l'environnement sur place
- 17 Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine
- 18 Notre nouvelle politique de protection de l'eau
- 18 Prise de conscience

- 18 Des assortiments plus durables
- 19 Ensemble pour la « Mission emballages »

21 Lutte contre la corruption

- 22 Gestion d'entreprise orientée sur les valeurs
- 22 Notre vision de la conformité
- 22 Système de gestion de la conformité
- 22 Ancrage au sein de l'entreprise
- 23 À propos du présent rapport
- 24 Impression et contact

PRÉAMBULE 03 **RAPPORT D'AVANCEMENT 2018**

← Retour

Sommaire

PRÉAMBULE

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

Simplement essentiel

Déclaration de soutien de l'UNGC



Chères lectrices, chers lecteurs,

En tant que première entreprise de discount de produits alimentaires, ALDI Nord a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) en 2017. Nous nous sommes ainsi engagés, dans le cadre de nos valeurs d'entreprise et dans nos activités quotidiennes, à mettre en œuvre les dix principes de l'UNGC dans les domaines des droits de l'Homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Avec les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (SDG), les principes de l'UNGC sont fondamentaux pour permettre l'évolution de nos stratégies de développement durable.

En 2018, nous avons publié une déclaration de principe sur le thème des droits de l'Homme. Elle sert de cadre à des mesures prédéfinies visant à prévenir les violations des droits de l'Homme et à faire face aux risques potentiels. Nous sommes conscients que la mise en œuvre de notre devoir de diligence en matière de droits de l'Homme est un processus de développement impliquant une amélioration continue. Et nous poursuivrons sur cette voie dans les années à venir. Nous collaborons donc avec de nombreux partenaires engagés, puisque ce n'est qu'ensemble que les défis à l'échelle mondiale peuvent être relevés.

Une autre de nos priorités est la lutte contre le réchauffement climatique. Et nous devons y participer activement. D'ici 2021, nous souhaitons réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport à 2015. La mise en place progressive d'installations photovoltaïques sur les toits des magasins en constitue un élément essentiel

Un autre thème qui nous a tout particulièrement préoccupés cette année, et qui continuera de nous préoccuper à l'avenir est la réduction des déchets liés aux emballages. En 2018, nous avons donc lancé en Allemagne notre mission emballages pour les produits de marques de distributeur : pour chaque article, nous nous interrogeons sur la quantité d'emballages réellement nécessaire. Nous faisons en sorte de réduire en permanence l'usage de matériaux d'emballage ou d'utiliser des emballages plus durables afin de protéger l'environnement. Notre première priorité consiste à prendre en compte les besoins et les souhaits de nos clients pour leur proposer nos produits dans la qualité à laquelle ils sont habitués : simplicité, responsabilité et fiabilité. À cet effet, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux : d'ici fin 2022, l'intégralité de nos emballages de produits de marques de distributeur seront recyclables en Allemagne. Le prochain défi consistera à mettre en œuvre des mesures comparables dans tous les pays du groupe. Nous souhaitons de cette manière contribuer à encourager l'économie circulaire et la préservation nécessaire des ressources.

Dans le présent rapport d'avancement, nous présentons les progrès réalisés en 2018 pour la mise en œuvre des dix principes de l'UNGC. Notre rapport RSE annuel fait partie intégrante d'un dialogue continu et ouvert avec nos parties prenantes. Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite une lecture instructive!

Rayk Mende

Directeur RSE/Quality Assurance International ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG



RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 CHIFFRES CLÉS 04

Progrès réalisés 2018

En 2018, nous avons fait de nouvelles avancées dans notre engagement en faveur du développement durable. Outre la conception durable de nos assortiments, nous nous sommes essentiellement consacrés cette année aux droits de l'Homme et à la lutte contre le changement climatique. Voici une sélection de chiffres clés pour l'année 2018 :



10300

tonnes de CO_2 en moins grâce à l'utilisation de l'énergie issue de notre propre production. Soit 55 % de plus que l'année dernière.



-1 660

tonnes de plastiques par an grâce à la suppression des sacs en plastique



90

articles de marques de distributeur sont certifiés Fairtrade dans les assortiments : une augmentation de 23 %



320

Plus de 320 évaluations ALDI Social Assessment menées : une augmentation de 64 %



Première

Publication de la première déclaration de principe du groupe ALDI Nord sur le thème des droits de l'Homme



1024

produits portent le logo biologique européen : une augmentation de 28 %

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

APERÇU DU PROGRAMME RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

Nos champs d'action en bref



Estime portée aux collaborateurs :

nous voulons que nos les collaborateurs soient fiers d'ALDI.



Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement :

nous intégrons une démarche responsable tout au long de nos chaînes d'approvisionnement.



Préservation des ressources :

nous menons une politique respectueuse du climat et de l'environnement.



Engagement sociétal :

forts de nos compétences et expériences, nous souhaitons, au-delà de notre activité principale, contribuer à résoudre les défis de la société.



Promotion du dialogue :

nous promouvons un dialogue sincère et transparent avec nos interlocuteurs.

Concret et mesurable : notre programme RSE



Champ d'action : estime portée aux collaborateurs

OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Développement d'un programme de formation pour augmenter les compétences des dirigeants	→	2020	concept	Groupe
Renforcement de la communication avec les collaborateurs	→	2020	entre autres, extension des canaux de communication pour les collabora- teurs ALDI	Groupe



Champ d'action : gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement

OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Attestation d'une évaluation des pratiques sociales (GRASP ou similaire) pour tous les producteurs (cultivateurs) de fruits et légumes	↓ *	2018	100 %	Groupe
Certification durable de toutes les fleurs et plantes (ex : GLOBALG.A.P complétée du module GRASP)	→	2019	100 %	Groupe
*				

^{*} Atteint pour la majorité, réalisation des objectifs visée pour 2019.



OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Exclusion de certains groupes de substances dans la production d'articles de marques de distributeur des catégories de produits vêtements, linge de maison et chaussures (engagement Detox ALDI)	→	2020	100 %	Groupe
Utilisation de coton durable (ex : certifié GOTS, OCS 100/Blended, Fairtrade ou coton recyclé) pour les vêtements et le linge de maison	→	continu	augmentation en fonction de la disponibilité pour les différents niveaux de qualité	Groupe
Utilisation de coton durable (ex : certifié GOTS, OCS ou Fairtrade)	↑	2018	30 %	Allemagne
Augmentation de la part de café vert certifié (UTZ, Fairtrade, Rainforest Alliance et bios) pour des articles de marques de distributeur définis	→	2020	extension	Groupe
Certification durable du volume de thés noir et vert (UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade, Bio)	↑	2018	80 %	Groupe
Certification durable de tisanes et d'infusions (Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT/UTZ, Bio) pour des articles de marques de distributeur définis	^	2018	30 %	Groupe
Certification durable de tisanes et d'infusions (Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT/UTZ, Bio) pour des articles de marques de distributeur définis	→	2020	40 %	Groupe
Certification durable physique RSPO de l'huile de palme pour tous les articles de marques de distributeur	↓ *	2018	100 %	Groupe
Certification durable des produits en bois et des produits à base de bois (FSC®, PEFC™, Ecolabel ou autres normes équivalentes)	→	2020	100 %	Groupe
Certification durable ou utilisation de matières recyclées pour tous emballages de vente, de regroupement et de transport (FSC®, PEFC™,Ecolabel ou autres normes similaires), selon la disponibilité	→	2020	100 %	Groupe
Élargissement et certification de l'assortiment de produits végétariens et végans (ex : V-label)	→	continu	extension	Groupe
Renforcement des systèmes de contrôle et de certification ainsi que de nos propres normes relatives au bien-être animal en allant au-delà des prescriptions légales	→	continu	extension	Groupe

^{*} Atteint pour la majorité, réalisation des objectifs visée pour 2019.







OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Augmentation du nombre d'articles contenant de la viande porteurs de l'ALDI Transparency Code (ATC)	→	continu	extension	Groupe
Augmentation de la part de produits de la mer certifiés durables (MSC, ASC, GLOBALG.A.P. et label Bio européen)	↑	2018	50 %	Groupe
Poursuite de la réduction de la teneur en sel et en sucre sur d'autres articles de marques de distributeur	→	continu	extension	Groupe
Identification de tous les fruits et légumes produits aux Pays-Bas à l'aide du label PlanetProof	→	2019	100 %	Pays-Bas
Référencement de produits certifiés BEE FRIENDLY	→	2019	élaboration et développement	France



Champ d'action : préservation des ressources

OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % à l'horizon 2021 par rapport à l'année de référence 2015	→	2021	-40 % par rapport à 2015	Groupe
Mise en place d'un éclairage LED sur tous les nouveaux points de vente (éclairage intérieur et extérieur) et étude de l'équipement des magasins existants et des centres logistiques de l'éclairage LED	→	2019 (et continu)	100 %	Groupe
Augmentation du nombre de points de vente équipés d'installations photovoltaïques	→	continu	poursuite et élargissment	Groupe
Augmentation du taux de consommation de l'énergie produite par nos installations photovoltaïques sur les points de vente grâce à une combinaison des systèmes de récupération de la chaleur et à l'orientation des installations photovoltaïques en fonction des besoins	→	continu	poursuite et élargissment	Allemagne

↑ Objectif atteint → Processus continu ↓ Objectif non atteint

OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Alimentation progressive de l'ensemble des meubles réfrigérateurs et congélateurs en propane (R290), un gaz réfrigérant à très faible potentiel de réchauffement global (PRP)	→	continu	100 %	Allemagne
Arrêt de la vente de sacs de caisse en plastique jetables	^	2018	100 %	Allemagne, Pays-Bas, Bel- gique
Création d'un centre logistique certifié BREEAM (BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment, évaluation de la performance environnementale des bâtiments)	^	2019	construction	Belgique
Certification globale selon la norme ISO 50001	↓ *	2018	100 %	Pays-Bas
* Réalisation des objectifs visée pour 2019.	↑ Objectif atte	int -> Proces	sus continu 🔱 (Objectif non atteintt



8



OBJECTIF	STATUT	DATE CIBLE	VALEUR CIBLE	PERTINENCE
Développement des projets pilotes pour une consommation durable	^	2018	projet	Allemagne
Mise en place d'une directive sur le traitement des produits alimentaires ne pouvant plus être vendus en points de vente	↓ *	2017	élaboration et application	Groupe
Poursuite et élargissement de l'engagement en faveur d'une sensibilisation des clients et collaborateurs aux questions de santé	→	continu	poursuite et extension	Pays-Bas
Renforcement du dialogue avec les principales parties prenantes	→	continu	participation à des initiatives sectorielles	Groupe
* Réalisation des objectifs visée pour 2020.	↑ Objectif at	teint -> Proces	ssus continu 🔱 0	Objectif non atteint

RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 DROITS DE L'HOMME 09



SOMMAIRE

Déclaration de principe relative au respect des droits de l'Homme

Devoirs de diligence envers les droits de l'Homme dans nos chaînes d'approvisionnement

Amélioration et transparence et continues

Droits de l'Homme

Notre responsabilité ne se limite pas à nos magasins. Nous nous engageons pour plus de durabilité dès la production des matières premières telles que l'huile de palme ou le cacao. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer durablement les conditions de travail de nos producteurs.

1

Principe:

Promotion et respect des droits de l'Homme

2

Principe:

Exclusion de toute violation des droits de l'Homme

RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 DROITS DE L'HOMME 10

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

DROITS DE L'HOMME

- Déclaration de principe relative au respect des droits de l'Homme
- Devoirs de diligence envers les droits de l'Homme dans nos chaînes d'approvisionnement
- Amélioration et transparence et continues

Normes de travail

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

DÉCLARATION DE PRINCIPE RELATIVE AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

En tant qu'entreprise de commerce internationale, nous avons le devoir, tout au long de nos chaînes d'approvisionnement, de veiller au respect des droits de l'Homme et d'empêcher toute violation de ces derniers. En 2018, nous avons donc publié une Déclaration de principe relative au respect des droits de l'Homme. Nous sommes attachés aux principes universels en matière d'économie et de respect des droits de l'Homme des Nations Unies (United Nations (UN) Guiding Principles on Business and Human Rights). Les cadres suivants représentent pour nous d'autres normes et directives importantes : la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies, les normes fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales. Ces valeurs et normes universelles se reflètent également dans nos propres normes et réglementations, telles que, depuis des années, notre Politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) contraignante ainsi que « l'Accord complémen-taire en matière de normes sociales : engagement en faveur des conditions de travail décentes et équitables dans nos chaînes d'approvisionnement » qui imposent à nos partenaires commerciaux et aux collaborateurs ALDI un cadre contraignant.

DEVOIRS DE DILIGENCE ENVERS LES DROITS DE L'HOMME DANS NOS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Nous sommes conscients que la production de marchandises peut présenter des risques tout au long des chaînes d'approvisionnement complexes. Par conséquent, nous déterminons en permanence les risques en matière de droits de l'Homme et mettons en place des mesures afin de limiter les impacts négatifs dans nos chaînes d'approvisionnement. Dans cette optique, nous effectuons constamment des analyses des points sensibles, ainsi que des contrôles, des recherches et et dialoguons avec les parties prenantes.

Dans le secteur du non alimentaire, nous veillons aux conditions de travail sur les sites de production de nos fournisseurs dans les pays à risque. Pour ce faire, des audits sociaux étendus et des certifications sont réalisés par des prestataires externes, et nous menons nos propres évaluations (appelées ALDI Social Assessments, ASA) dans les sites de production. Sur place, nous échangeons avec les parties prenantes et les personnes potentiellement concernées afin de mieux identifier les éventuelles violations des droits de l'Homme et d'être en mesure de les éviter en amont.

En 2018, nous avons procédé à une analyse systématique et étendue des risques sociaux et écologiques en matière de droits de l'Homme tout au long de nos chaînes d'approvisionnement pour les produits alimentaires. Ainsi, les matières premières et assortiments suivants ont été évalués comme particulièrement pertinents : café, cacao, noix et fruits tropicaux ainsi que les vinaigrettes, huiles, sauces, épices et herbes aromatiques, les poissons et fruits de mer, les fruits et légumes en conserves et surgelés. Vous trouverez de plus amples informations sur les résultats de l'analyse de risque sur nos sites Web. À l'avenir, nous accorderons une attention particulière aux matières premières à risque identifiées dans les pays d'origine concernés et mettrons en place des mesures ciblées à l'international pour un approvisionnement responsable.

Diverses mesures visant à réduire les risques liés aux droits de l'Homme sont déjà mises en œuvre dans nos chaînes d'approvisionnement alimentaires et non alimentaires. Citons notamment, pour le textile, le projet ALDI Factory Advancement (AFA) au Bangladesh, pays à risque, destiné à former le personnel dans les sites de production, ou encore la prise en compte des normes d'audit et de certification établies pour les achats. Par ailleurs, nous avons défini dans nos Politiques d'Achat des objectifs et mesures pour les différentes matières premières et les différents groupes de produits. Dans le même temps, nous augmentons le nombre d'audits sociaux pour les produits alimentaires. Ces audits sont conduits de manière indépendante ou par des entreprises externes.

Nous sommes conscients que seule une collaboration avec nos partenaires nous permettra de relever les défis systémiques. À cet effet, nous nous engageons dans de nombreuses initiatives multilatérales et collaborons sur des projets avec différents partenaires. À titre d'exemple, nous avons lancé en 2018 un projet en Côte d'Ivoire pour former près de 3 200 petits producteurs d'huile de palme. Le projet est assuré sur place par l'organisation non gouvernementale Solidaridad International, qui œuvre pour le développement de chaînes d'approvisionnement durables. Les petits producteurs suivent un programme de formation complet. À la fin du programme, ils sont certifiés selon les critères de la Table ronde pour une huile de palme durable (Roundtable on Sustainable Palm Oil, RSPO).

AMÉLIORATION ET TRANSPARENCE CONTINUES

La mise en œuvre de la diligence en matière de droits de l'Homme est un processus de développement continu. C'est pourquoi nous contrôlons en permanence nos stratégies RSE ainsi que les processus et instruments liés. Nous rendons compte en toute transparence de nos progrès, nos mesures et nos objectifs dans le cadre de nos rapports RSE sur www.cr-aldinord.com et sur nos sites Web.



SOMMAIRE

Assumer la responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement

Estime portée aux collaborateurs chez ALDI Nord

Normes de travail

Environ 74 000 collaborateurs d'ALDI Nord contribuent de façon décisive à notre succès. Nous leur offrons une sécurité de l'emploi, des conditions de travail attractives et des perspectives d'évolution à long terme. Nous assumons également nos responsabilités tout au long des chaînes d'approvisionnement et défendons des conditions de travail équitables.

3

Principe:

Respect de la liberté d'associationt



Principe:

Abolition effective anstatt Abolition



Principe:

Élimination de toutes les formes de travail forcé



Principe:

Élimination de toute discrimination

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

NORMES DE TRAVAIL

- Assumer la responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement
- Estime portée aux collaborateurs chez ALDI Nord

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

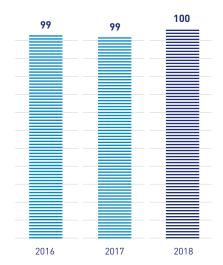
ASSUMER LA RESPONSA-BILITÉ DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement est un élément essentiel de notre politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). En ce qui concerne les conditions de travail, nous imposons à nos fournisseurs et aux sites de production auxquels ils s'adressent des exigences claires. En tant qu'entreprise de distribution, certains aspects sur lesquels nous pouvons exercer une influence positive, revêtent une importance particulière. En font notamment partie les thèmes de la sécurité et la santé, la liberté d'association, la rémunération et le temps de travail ainsi que l'engagement contre la discrimination, le travail des enfants et le travail forcé.

Dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, nous demandons à tous nos fournisseurs de respecter le Code de conduite de l'amfori BSCI (Business Social Compliance Initiative). Ce code de conduite s'appuie sur de nombreux accords internationaux, dont les conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ou la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies. Il définit onze droits fondamentaux des travailleurs, dont le droit à la sécurité sur le lieu de travail, le droit à une rémunération juste, ainsi que l'interdiction de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants. Tous les sites de production mandatés par nos fournisseurs sont tenus de prouver qu'ils ont fait l'objet d'un audit amfori BSCI avec un résultat suffisant, ou de présenter une certification SA8000 ou un audit social similaire avec un résultat suffisant. Le pourcentage d'audit pour les sites de production des groupes de produits non alimentaires dans les pays à risque s'élevait en 2018 à 100 %.

Dans le cadre des ALDI Social Assessments (ASA), nous avons visité avec nos fournisseurs les sites

Part des audits pour les sites de production des groupes de produits non alimentaires dans les pays à risque (en pourcentage)



de production avec lesquels nous travaillons. Un processus ASA comprend des discussions avec la direction, la vérification de la comptabilité, une inspection des sites de production en vue de vérifier les normes sociales et de travail, ainsi que des entretiens avec les collaborateurs. En cas de problèmes, nous établissons des plans d'action avec les fournisseurs et les sites de production pour garantir des améliorations le plus rapidement possible, puis vérifions leur mise en œuvre. Au cours de l'exercice, 327 évaluations ASA ont été menées dans six pays, dont la majorité (73 %) en Chine. En

Nombre d'évaluations ALDI Social Assessments (ASAs)

	2017	2018
Nombre de pays soumis à des ASA	8	6
Nombre d'ASA effectuées	199	327
dont en Chine	135	240
Part de sites de production d'articles non alimentaires dans les pays à risque où des risques sociaux ont été établis par rapport au nombre total d'ASA réalisées	12,6 %	24,5 %

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

NORMES DE TRAVAIL

- Assumer la responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement
- Estime portée aux collaborateurs chez ALDI Nord

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

2018, nous avons constaté des problèmes dans près de 24,5 % des sites de production visités, notamment dans le domaine de la protection et de la sécurité au travail. De tels problèmes sont souvent liés aux défis structurels auxquels doivent faire face les pays producteurs et auxquels nous nous attelons également dans le cadre d'initiatives globales, comme l'Accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh.

Au cours de l'année 2018, nous avons également continué à travailler sur le projet ALDI Factory Advancement (AFA). Il met l'accent sur le traitement de questions telles que la protection de la santé et la sécurité sur le lieu de travail, la protection contre les incendies, la rémunération, le temps de travail et la luute contre la discrimination. Actuellement, 38 sites de production participent à ce programme, ce qui correspond environ à 53 % du volume d'achat de produits textiles destinés à l'habillement (35 % en 2015) provenant du Bangladesh. Plus de 85 000 employés en bénéficient. Dans le cadre d'un autre projet baptisé « AFA Project PLUS », nous avons collaboré avec une organisation non gouvernementale bangladaise jusqu'au milieu de l'année 2017, contribuant ainsi à l'amélioration des crèches d'entreprise dans neuf usines différentes. Sept autres sites de production ont pu bénéficier en 2018 du programme « AFA Project PLUS ».

Nous relevons en outre les défis complexes de l'industrie textile en collaborant avec d'autres entreprises, gouvernements, organisations non gouvernementales et syndicats. Nous travaillons activement dans le cadre d'initiatives sectorielles et multilatérales comme l'Alliance pour du textile durable ou l'organisation internationale amfori. Nous contribuons ainsi largement à développer des normes et à réaliser des améliorations structurelles.

Pour les produits alimentaires également, nous partageons la responsabilité d'une production de matières premières la plus durable possible, tout au long de la chaîne de valeur. Nous élaborons des politiques d'achat spécifiques aux matières premières et définissons des directives d'achat internes. Parallèlement, nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs et participons également à des initiatives globales impliquant plusieurs secteurs ou parties prenantes.

Tous les producteurs de fruits et légumes dont les articles sont commercialisés dans les magasins ALDI Nord doivent attester non seulement d'une certification GLOBALG.A.P valable, mais également d'une évaluation sociale conforme au module complémentaire GRASP du référentiel GLOBALG.A.P. (GLOBALG.A.P. Risk Assessment on Social Practice) ou d'une évaluation sociale similaire. Fin 2018, la part des unités de production évaluées dans le groupe s'élevait à près de 100 %.

Nous nous engageons également, dans les pays d'origine des matières premières, à améliorer les conditions de travail. L'exemple du cacao : en 2018, nous avons audité les conditions de travail sur place, chez les producteurs, dans les régions productrices de cacao. En outre, depuis 2018, nous sommes partenaire du programme cacao Fairtrade. Autrement dit, nous pouvons commercialiser du cacao certifié issu du programme cacao Fairtrade sous différentes marques de distributeur. Contrairement au label Fairtrade classique, le programme cacao ne concerne pas la composition et la certification des différents produits, mais l'achat équitable de matières premières. Par ailleurs, ALDI Belgique a rejoint l'initiative « Beyond Chocolate » début décembre 2018. L'initiative a pour objectif de produire un chocolat plus durable. Concrètement, il s'agit de lutter contre le travail des enfants, de mettre fin à la déforestation et de permettre aux producteurs de cacao locaux d'avoir un revenu décent. Nous nous impliquons également dans d'autres projets dans les pays d'origine de notre production de café et de coton. Pour en savoir plus, consultez le chapitre Protection de l'environnement.

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

NORMES DE TRAVAIL

- Assumer la responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement
- Estime portée aux collaborateurs chez ALDI Nord

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

ESTIME PORTÉE AUX COLLABO-RATEURS CHEZ ALDI NORD

Qu'ils fassent partie de l'équipe de vente, des achats, des services administratifs ou du personnel en charge de la logistique ou de l'informatique, les quelque 74 000 collaborateurs ALDI contribuent tous de façon décisive au succès pérenne d'ALDI Nord. Tous peuvent être fiers de travailler chez ALDI Nord. Nous leur proposons une sécurité de l'emploi, des conditions attractives et des perspectives d'évolution à long terme. Nous accordons beaucoup d'importance à une relation d'égal à égal, à la fois ouverte et respectueuse. L'estime accordée à chaque collaborateur et la relation qu'il entretient avec ALDI Nord sont au cœur de nos préoccupations.

La responsabilité des questions relatives aux ressources humaines est totalement décentralisée dans toutes les sociétés du groupe ALDI Nord et incombe aux différentes entités. Le travail du service des ressources humaines repose sur le modèle d'entreprise, le concept des ressources humaines (RH) ainsi que le modèle de management « Pour de véritables commerçants ».

La liberté d'association est garantie sur les sites du groupe. En Allemagne, des représentants du personnel sont élus depuis les années 1970. En 2018, chacune des 32 sociétés régionales allemandes ALDI était représentée par son propre comité d'entreprise. Il existe également des comités d'entreprise en Belgique et aux Pays-Bas. Dans d'autres pays, les échanges ont lieu directement avec les syndicats compétents.

Dans les neuf pays européens où siègent les sociétés d'ALDI Nord, travaillent des personnes issues de 120 nations. ALDI Nord revendique cette pluralité, car elle permet d'enrichir la collaboration et reflète par ailleurs la diversité de nos clients. Nous nous opposons clairement à toute forme de discrimination. Quel que soit le pays, tous les employés disposent des mêmes chances, indépen-

damment de leur sexe, de leur âge, de leur religion ou de leurs convictions, de leur identité sexuelle, de leur origine ou de leur handicap physique. Ces valeurs sont également inscrites dans notre politique RSE. Pour pouvoir proposer les mêmes conditions à tous, nous aidons les collaborateurs d'ALDI Nord à trouver le juste équilibre entre travail, loisirs et famille. En 2018, les femmes représentaient environ 67 % de l'effectif total. Près de 28 % des cadres étaient des femmes et environ un magasin sur deux est dirigé par une femme. Cette situation nous conforte dans la voie que nous avons prise en faisant le choix de mettre clairement au premier plan les performances individuelles lors de l'attribution des postes de direction. Les collaborateurs ALDI, quel que soit leur sexe, sont rémunérés de façon équitable et adaptée au travail fourni.

Depuis quatre ans, nous suivons des stratégies de modernisation claires dans tous les pays à travers la restructuration des magasins et la refonte ciblée de nos gammes de produits. Une stratégie qui implique par ailleurs des changements pour les collaborateurs d'ALDI Nord. La politique de gestion des ressources humaines est adaptée en conséquence. Ainsi, en 2018, l'accent a été mis sur l'évolution des cadres supérieurs et des jeunes recrues. Les contenus ont été sélectionnés à partir des résultats des sondages menés auprès des collaborateurs en 2017 dans tous les pays et incluent notamment les thématiques du management, de la gestion du planning et l'autogestion, de la communication ainsi que de l'estime et l'équité. En 2018, par exemple, 80 % des directeurs de magasins et 100 % des cadres supérieurs ont été formés chez ALDI Pays-Bas. En Allemagne, 100 % des cadres supérieurs et opérationnels ont aussi participé à des formations, par exemple dans le cadre de conférences organisées entre les cadres. En Belgique, en France, au Danemark, en Pologne, au Portugal et en Espagne, des formations ont également été proposées en 2018. Selon les pays, d'autres thèmes tels que l'évolution des collaborateurs, la protection des données, la conformité ou le recrutement ont été mis à l'ordre du jour.

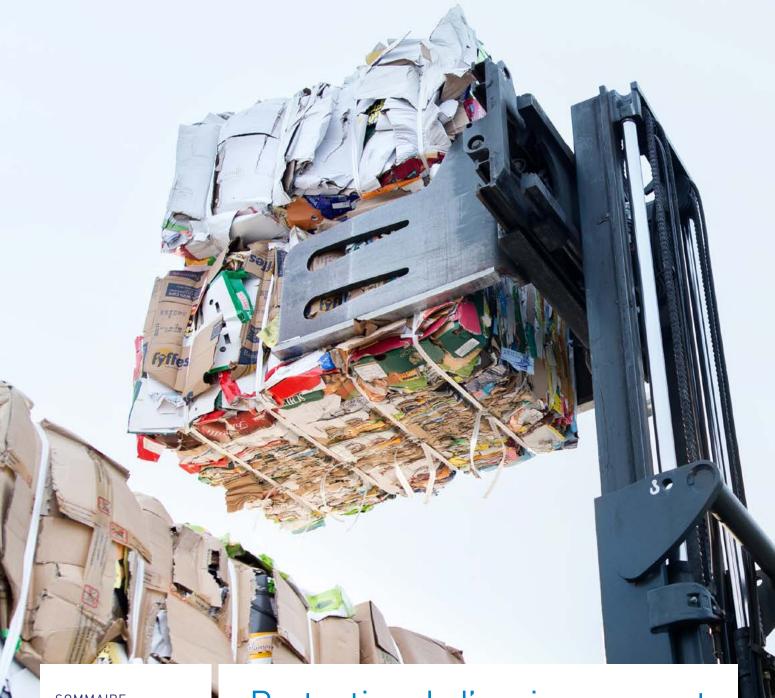
Proportion des femmes occupant des postes de direction

Proportion de femmes occupant des postes de direction au jour de référence le 31/12. [en %]

	2016	2017
Belgique/Luxembourg ¹	27,3	29,5
Danemark	20,0	21,3
Allemagne	26,7	27,8
France	21,4	23,1
Pays-Bas	16,3	17,9
Pologne	40,3	36,7
Portugal	45,2	48,0
Espagne	32,8	34,0
Groupe	25,8	27,3

	2018
	31,1
	27,0
	28,4
	21,7
	17,7
	33,7
	50,0
	36,3
	28,0

¹Les données concernant les sociétés indépendantes du groupe ALDI Nord en Belgique et au Luxembourg ont été regroupées pour des raisons de simplification (voir « À propos du présent rapport »).



SOMMAIRE

Préservation du climat dans les bâtiments

Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles

Café : protection de l'environnement sur place

Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine

Notre nouvelle politique de protection de l'eau

Prise de conscience

Des assortiments plus durables

Ensemble pour la « Mission emballages »

Protection de l'environnement

Que ce soit au sein des magasins, de la logistique ou de nos sites administratifs, partout où nous exerçons nos activités, nous souhaitons diminuer notre consommation d'énergie et préserver les ressources. En outre, nous souhaitons promouvoir la sensibilisation à l'environnement. Nous contribuons ainsi à la protection du climat et de l'environnement.

Principe:

Application d'une approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe:

Promotion d'une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe:

Diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préservation du climat dans les bâtiments

- Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles
- Café : protection de l'environnement sur place
- Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine
- Notre nouvelle politique de protection de l'eau
- Prise de conscience
- Des assortiments plus durables
- Ensemble pour la « Mission emballages »

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

PRÉSERVATION DU CLIMAT DANS LES BÂTIMENTS

Nous nous engageons à atténuer l'impact de nos activités commerciales sur le climat. Dès 2015, nous avons ancré dans notre politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) l'ambition de lutter contre le changement climatique. Dans notre politique de préservation du climat de 2018, nous nous fixons un objectif ambitieux en matière de climat. D'ici 2021, nous souhaitons réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport à 2015. Nous nous efforçons d'atteindre cet objectif à l'aide d'une feuille de route claire : par exemple, grâce à des technologiques innovantes, nous améliorons l'efficacité énergétique des magasins et centres logistiques. Parallèlement, nous optimisons nos processus logistiques et la technique de réfrigération. L'augmentation de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables constitue un autre élément clé de nos stratégies pour la préservation du climat. En outre, nous créons les conditions permettant d'ancrer solidement la protection du climat dans nos processus d'entreprise. À cet effet, un prix interne par tonne de CO₂ a été fixé en Allemagne en 2018. Ce prix devra à l'avenir être utilisé pour toutes les décisions d'investissement pertinentes en termes d'émissions.

Au cours de la période du rapport, nous avons encore progressé dans la mise en œuvre de nos mesures de préservation du climat. En 2018, ALDI Pays-Bas a notamment mis en place un système de gestion de l'énergie reposant sur la norme ISO 50001 permettant de mieux évaluer et gérer la consommation énergétique. Des systèmes complets de gestion des données énergétiques sont déjà utilisés depuis 2017 en Allemagne et en Espagne.

Entre 2015 et 2018 nous avons été en mesure de réduire les émissions liées aux pertes de gaz réfrigérants de six pour cent, soit environ 93 000 tonnes équivalent CO2. Cet objectif a été atteint entre autres grâce à la mise en place de systèmes de suivi numériques. De tels systèmes sont utilisés de façon étendue depuis 2017 en Allemagne et aux Pays-Bas. ALDI France utilise également, depuis 2018, un système de suivi numérique dans tous les nouveaux magasins qui utilisent du CO, comme gaz réfrigérant. ALDI Espagne teste actuellement des systèmes d'automatisation des bâtiments qui enregistrent également les pertes de gaz réfrigérant. Une décision sera prise quant à son utilisation après la fin de la phase d'essai.

Émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2

Émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et Scope 2 (en tonnes équivalent CO₂)

Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées sur la base de la consommation d'énergie et de carburant ainsi que des pertes d'agent réfrigérant. Le calcul est effectué selon les exigences du Protocole sur les gaz à effet de serre et utilise les facteurs d'émission du DEFRA (Department for Environment, Food and Rural Affairs, Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des questions rurales) ou du GEMIS (Globales Emissions-Modell Integrierter Systeme, modèle d'émission mondial des systèmes intégrés) pour les émissions liées au chauffage urbain Conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre, un calcul des émissions Scope 2 issues de la consommation électrique est réalisé de manière distincte en fonction de facteurs d'émission basés sur la localisation et le marché S' la méthode basée sur la localisation se fonde sur les facteurs d'une région géographique définie (un État par exemple), les facteurs basés sur le marché s'appuient, dans la mesure du possible, sur le mix énergétique individuel d'une entreprise par le biais des émissions réellement émises par le producteur d'énergie. Le calcul des émissions de gaz à effet de serre basé sur la localisation est fondé sur les facteurs de l'International Energy Agency (IEA)

2016			2017			2018		
Scope 1 ¹	Scope 2 ² « basé sur la localisation »	Scope 2² « basé sur le marché »	Scope 1 ¹	Scope 2 ² « basé sur la localisation »	Scope 2 ² « basé sur le marché »	Scope 1 ¹	Scope 2 ² « basé sur la localisation »	Scope 2² « basé sur le marché »
40 328	18 656	13 246	38 639	22 674	14 859	38 325	16 328	22 312
10 466	11 372	10 914	14 942	8 119	10 859	9 300	8 824	18 354
110 178	211 664	38 301	108 069	203 918	223 790	114 111	210 007	195 823
75 277	6 863	6 276	67 101	8 364	6 756	69 181	10 267	9 760
29 802	38 393	143	28 147	40 984	124	25 884	41 910	126
5 501	14 688	15 185	6 931	17 295	18 441	8 727	19 343	18 558
2 817	3 793	4 334	5 728	5 695	5 080	3 455	5 709	5 711
12 267	20 096	26 774	10 980	25 718	29 854	8 379	26 340	169
286 636	325 525	115 173	280 537	332 767	309 763	277 362	338 728	270 813
	40 328 10 466 110 178 75 277 29 802 5 501 2 817 12 267	Scope 2 ² « basé sur la localisation » 40 328	Scope 11 Scope 22 we basé sur la localisation we le marché we le marc	Scope 11 Scope 22 websé sur la localisation » Scope 22 websé sur le marché » Scope 11 40 328 18 656 13 246 38 639 10 466 11 372 10 914 14 942 110 178 211 664 38 301 108 069 75 277 6 863 6 276 67 101 29 802 38 393 143 28 147 5 501 14 688 15 185 6 931 2 817 3 793 4 334 5 728 12 267 20 096 26 774 10 980	Scope 11 Scope 22 Scope 22 Scope 22 Scope 21 Scope 11 Scope 22 Scope 21 Scope 21 Scope 21 Scope 22 Scope 21 Scope 22 Scope 21 Scope 22 Scope 21 Scope 22 Scope 22 Scope 21 Scope 22 Scope 11 Sask surla localisation» Scope 22 Scope 24 Scope	Scope 1¹ Scope 2² « basé sur la localisation » Le marché » 10 466 11 372 10 914 14 942 8 119 10 859 110 178 211 664 38 301 108 069 203 918 223 790 75 277 6 863 6 276 67 101 8 364 6 756 29 802 38 393 143 28 147 40 984 124 5 501 14 688 15 185 6 931 17 295 18 441 2 817 3 793 4 334 5 728 5 695 5 080 12 267 20 096 26 774 10 980 25 7	Scope 11 Scope 22 basé sur la localisation» Scope 21 le marché » Scope 11 le marché » Scope 21 le marché » Scope 22 le marché » Scope 22 le marché » Scope 21 le marché » Scope 11 le marché » Scope 11 le marché » Scope 22 le marché » Scope 21 le marché » Scope 22 le marché » Scope 21 le marché » Scope 22 le marché » Scope 22 le marché » Scope 22 le marché » Scope 21 le marché » Scope 11 le marché » Scope 12 le marché » Scope 11 le marché » Scope 1	Scope 11 Scope 22 basé sur la localisation » Scope 21 le marché » Scope 21 le basé sur la localisation » Scope 22 le basé sur la localisation » Scope 22 le basé sur la localisation » Scope 21 le marché » Scope 22 le basé sur la localisation » Scope 21 le marché » Scope 22 le basé sur la localisation » Scope 11 le basé sur la localisation » Scope 11 le basé sur la localisation » Scope 12 le basé sur la localisation » Il basé sur la localisation » Scope 12 le basé sur la localisation » Scope 12 le basé sur la localisation » Scope 12 le basé sur la localisation » Il basé sur la localisation » Scope 12 le basé sur la localisation »

¹ Scope 1 : émissions liées à la consommation d'énergie directe des bâtiments, à la consommation de carburant en logistique et aux pertes d'agent réfrigérant.

²Scope 2 : émissions liées à la consommation d'électricité et de chauffage urbain ventilées par émissions basées sur la localisation et sur le marché.

³Les données concernant les sociétés indépendantes du groupe ALDI Nord en Belgique et au Luxembourg ont été regroupées pour des raisons de simplification (voir « À propos du présent rapport »).

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Préservation du climat dans les bâtiments
- Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles
- Café: protection de l'environnement sur place
- Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine
- Notre nouvelle politique de protection de l'eau
- Prise de conscience
- Des assortiments plus durables
- Ensemble pour la « Mission emballages »

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

À Turnhout, ALDI Belgique a ouvert un nouveau centre logistique conçu selon les normes les plus récentes de construction durable. Le centre logistique a été certifié conformément au système international BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Methodology, méthode d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments) et est donc actuellement le bâtiment industriel le plus durable de Belgique. Outre la technique d'éclairage à LED très moderne commandée par des détecteurs de mouvement, on utilise également une technique de réfrigération à haute efficacité énergétique ainsi qu'un chauffage par le sol.

Les toits de nombreux magasins et de sites logistiques sont équipés d'installations photovoltaïques. En 2018, nos installations présentaient déjà une puissance installée d'environ 46 000 kWc (kilowatt-crête) et ont produit plus de 36 400 MWh d'électricité. Ceci nous a permis d'économiser environ 10 300 tonnes d'émissions de CO₂, soit une augmentation d'environ 55 % par rapport à 2017. Par ailleurs, nous souhaitons installer une puissance nominale supplémentaire de plus de 50 000 kWc d'ici 2021. Rien que chez ALDI France, 120 installations sont prévues. Chez ALDI Belgique, quatre nouvelles installations photovoltaïques ont été ajoutées en 2018, soit désormais un total de 44 installations mises en place ; et 30 autres sont prévues. Par ailleurs, chez ALDI Portugal, 21 installations solaires ont déjà été installées fin 2018, et des capacités de production de 5 000 kWc supplémentaires seront mises en place d'ici 2021.

Actuellement, nous consommons environ 73 % de l'électricité ainsi produite, et le reste est réinjecté dans le réseau électrique. Nous souhaitons augmenter la proportion d'énergie utilisée pour notre propre consommation. Pour cela, nous pilotons l'utilisation des technologies d'accumulation permettant d'utiliser plus tard le courant produit. En Allemagne, nous avons équipé pour cela cinq magasins pilotes avec le système d'accumulation de glace innovant ESyCool green. En été, nous utilisons l'énergie pour réfrigérer les rayons frigorifiques, en hiver pour chauffer les magasins.

Afin d'atteindre nos objectifs climatiques, nous prévoyons actuellement d'utiliser davantage d'électricité verte d'ici 2021. Depuis 2015 déjà, ALDI Pays-Bas est entièrement passé à l'électricité verte. En 2018, comme l'année précédente, son électricité provenait exclusivement de l'énergie éolienne européenne, et nous avons pu économiser plus de 40 000 tonnes équivalent $\mathrm{CO_2}$ aux Pays-Bas cette année-là. Actuellement, nous travaillons sur des critères stricts pour l'achat d'électricité verte.

COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION CLIMATIQUE DANS LES ÉCOLES

En Allemagne, une nouvelle coopération s'est développée avec l'organisation de protection du

climat atmosfair. L'objectif consiste à sensibiliser les enfants et adolescents sur le thème de la protection du climat. atmosfair propose aux écoles des unités d'enseignement permettant de répondre à des questions réalistes. Par exemple : « Quelle empreinte CO, les aliments laissent-ils de la production jusqu'au magasin? » ou « Quelle est la quantité de CO, émise pour un trajet en avion lorsque je pars en vacances ? ». Dans les modules d'enseignement, ces questions et d'autres interrogations sur le climat et l'environnement sont clarifiées de manière ludique. atmosfair a conçu ces modules en collaboration avec l'organisme allemand « Deutsche Umwelt-Aktion » pour la quatrième année d'école. Dans les écoles secondaires, la « Germanwatch Climate Expedition » offre aux élèves un aperçu plus approfondi des liens à l'échelle mondiale entre notre climat et le changement climatique. ALDI Nord Allemagne soutient le projet avec une somme totale de 250 000 euros. Au total, environ 34 000 écolières et écoliers participent à ces initiatives dans toute l'Allemagne.

ALDI Pays-Bas met également en œuvre un projet scolaire pour l'éducation climatique. Plus d'informations dans la section « Prise de conscience ».

CAFÉ : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR PLACE

Nous souhaitons promouvoir la culture responsable du café dans les pays d'origine. Dans notre Politique d'achat de café, nous nous sommes fixé comme objectif en 2016 d'augmenter en permanence la quantité de café vert certifié pour nos produits de marques de distributeur. Fin 2018, 43,8 % des quantités de café vert utilisées dans les produits de marques de distributeur dans l'ensemble du groupe ALDI Nord affichaient le logo biologique européen ou le label UTZ, Fairtrade ou Rainforest Alliance Certified™ (2015 : 13 %).

Depuis le mois de mars 2017, nous œuvrons pour une production de café plus durable en Colombie aux côtés de la fondation Hanns R. Neumann. Les petits producteurs sont formés dans des domaines variés : méthodes de culture durables, amélioration des procédés de préparation du café, gestion professionnelle des exploitations et planification opérationnelle. Le projet s'est achevé début 2019 et ce sont 800 petits producteurs qui ont été soutenus. En avril 2019, chez ALDI Nord Allemagne, nous avons vendu pour la première fois dans nos actualités du café issu du projet.

TEXTILES : PROCÉDÉS DE FABRI-CATION ET PROJETS À L'ORIGINE

Avec nos produits greenline, nous encourageons l'utilisation de techniques préservant les ressources dans le processus de production des textiles. L'une de ces techniques repose sur le procédé de teinture dans la masse : lors de la teinture des fibres de polyester, les pigments ne sont plus appliqués à la surface de la fibre comme c'était le cas aupa-

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Préservation du climat dans les bâtiments
- Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles
- Café: protection de l'environnement sur place
- Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine
- Notre nouvelle politique de protection de l'eau
- Prise de conscience
- Des assortiments plus durables
- Ensemble pour la « Mission emballages »

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

ravant, mais sont pulvérisés directement pendant le processus de filage. Cette méthode permet d'économiser jusqu'à 95 % de CO₂, 85 % d'eau et 75 % d'énergie. Par ailleurs, elle nécessite moins de produits chimiques. Nous appliquons le procédé de teinture dans la masse aux produits que nous commercialisons lorsque cela s'avère possible et pertinent sur le plan économique. De plus, nous évaluons en collaboration avec nos fournisseurs d'autres techniques préservant l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement.

En 2017, nous avons publié en Allemagne une politique nationale d'achat du coton, qui, en raison de notre processus d'achat commun, couvre déjà la majorité des articles en coton commercialisés dans les sociétés ALDI des différents pays. Nous nous sommes fixé l'objectif d'augmenter à 30 % d'ici 2018 la proportion de coton durable certifié utilisé. Nous avons même dépassé cet objectif fin 2018 avec un chiffre de 33 %. Pour cela, nous nous appuyons actuellement sur la certification Global Organic Textile Standard (GOTS), le référentiel Organic Content Standard (OCS), ainsi que sur l'utilisation de coton issu du commerce équitable, bio et recyclé. En 2018, nous avons par ailleurs conclu un partenariat avec Initiative Cotton made in Africa (CmiA) et soutenons ces activités dans les pays d'origine.

Depuis 2018, nous soutenons un projet en Asie centrale visant à faciliter l'accès des petits producteurs aux semences de coton non génétiquement modifiées. Le projet est mené en coopération avec Fairtrade Deutschland et l'agence de coopération internationale allemande (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ). Il s'agit là non seulement d'augmenter la production de coton non génétiquement modifié mais également de soutenir les petits producteurs par des formations et ainsi d'améliorer la qualité du coton non génétiquement modifié. Ce projet permet ainsi d'assurer des revenus plus élevés aux producteurs. Les projets menés au Kirghizstan et au Tadjikistan prendront fin en avril 2020. Nous nous approvisionnons déjà depuis plusieurs années pour le linge de lit en coton équitable issu de la région et nous continuerons en 2019.

En 2018, nous avons participé pour la troisième fois à l'évaluation comparative des différents acteurs du secteur « Preferred Fiber and Materials Market Report » sur les fibres textiles. Le classement est réalisé par l'organisation non gouvernementale Textile Exchange. Parmi les grands distributeurs de coton bio, nous occupons la neuvième place. Par ailleurs, nous faisons partie des trois membres ayant le plus progressé dans le recours aux fibres durables depuis la création du classement en 2016.

Par ailleurs, en 2018, nous avons publié un rapport d'avancement sur l'Engagement Detox. Cet engagement volontaire souligne notre soutien continu à la campagne Detox de Greenpeace.

NOTRE NOUVELLE POLITIQUE DE PROTECTION DE L'EAU

En tant qu'entreprise de distribution active à l'échelle internationale, nous sommes conscients que de nombreux produits que nous commercialisons peuvent être exposés à des risques liés à l'eau dans les pays de fabrication et de production. Cela concerne notamment les produits agricoles dont la fabrication représente environ 70 % de la consommation mondiale d'eau. Nous avons identifié les procédés de finition des textiles et des chaussures comme étant un autre secteur à risque. Pour être à la hauteur de nos responsabilités, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux : dans notre Politique de protection de l'eau publiée en mars 2019 pour l'Allemagne, nous définissons des mesures contraignantes en matière d'utilisation responsable de l'eau. Ces mesures concernent les secteurs des produits alimentaires, des textiles et de la gestion de l'eau à usage industriel. D'autres objectifs ont été fixés, concernant notamment la réduction du rejet de microplastiques dans l'environnement. À l'avenir, la politique de protection de l'eau sera étendue à d'autres pays.

PRISE DE CONSCIENCE

En tant qu'entreprise de discount, nous proposons à nos clients des produits du quotidien. Chaque année, nous réalisons environ 1,2 milliard de ventes. Notre objectif consiste à promouvoir un mode de vie sain et durable, et à permettre au plus grand nombre de consommer d'une façon abordable et respectueuse de l'environnement.

Nous utilisons différents outils pour informer nos clients des aspects écologiques et sociaux de nos produits: que ce soit dans notre tract hebdomadaire, avec nos autres supports publicitaires, dans nos magasins ou par un étiquetage clair des produits. Grâce à des campagnes et à des projets spécifiques, nous parvenons à sensibiliser davantage les consommateurs aux défis particuliers à relever en matière de développement durable : ALDI Pays-Bas, par exemple, travaille en collaboration avec la Plastic Soup Foundation pour sensibiliser les écoliers au thème des déchets plastiques. En 2018, ALDI Pays-Bas a mis à la disposition de cette fondation la somme de 200 000 euros. Le projet a ainsi permis de sensibiliser 200 000 écoliers. En Allemagne, nous soutenons la start-up sociale Plastic Bank qui lutte contre la prolifération des déchets plastiques dans les océans. À cet effet,

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Préservation du climat dans les bâtiments
- Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles
- Café: protection de l'environnement sur place
- Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine
- Notre nouvelle politique de protection de l'eau
- Prise de conscience
- Des assortiments plus durables
- Ensemble pour la « Mission emballages »

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact



Nombre d'articles issus du commerce équitable

Nombre d'articles de marques de distributeur achetés avec la certification Fairtrade dans les assortiments¹

	2016	2017	
Belgique/Luxembourg ²	9	16	
Danemark		19	
Allemagne	21	30	
France	1	14	
Pays-Bas	41	29	
Pologne	1	6	
Portugal	12	19	
Espagne	4	4	
Groupe	70	73	

- ¹En raison de l'achat dit 'groupé' de produits individuels pour plusieurs pays, le nombre total d'articles achetés peut être inférieur à la somme des ventilations par pays.
- ²Les données concernant les sociétés indépendantes du groupe ALDI Nord en Belgique et au Luxembourg ont été regroupées pour des raisons de simplification (voir « À propos du présent rapport »).

Plastic Bank met en place des stations de collecte pour les déchets plastiques dans les pays affichant un taux de pauvreté élevé ainsi qu'une gestion des déchets peu développée. Toute personne qui dépose des déchets d'emballages à des stations de collecte avant qu'ils n'atteignent les cours d'eaux ou les océans peut gagner de l'argent ou demander des prestations sociales. Les déchets déposés sont ensuite triés, traités et intégrés à la chaîne de valorisation du recyclage. À cet effet, des stations seront installées dans les régions très polluées où les habitants pourront échanger leurs déchets plastiques contre de l'argent, des produits ou des services. Des incitations complémentaires sont ainsi créées pour collecter les déchets des zones environnantes. Concrètement, nous soutenons une station de collecte aux Philippines.

DES ASSORTIMENTS PLUS DURABLES

Les services achats d'ALDI Nord sont compétents pour l'organisation des achats. Ensemble, des discussions sont menées quant aux mesures qui seront mises en œuvre afin de proposer des produits plus durables à nos clients. Dans nos politiques d'achat, nous dressons un bilan de la situation et nous nous fixons parallèlement des objectifs visant à certifier les matières premières. Par ailleurs, nous utilisons des listes noires pour renoncer aux produits ou aux méthodes de production décriées.

Le Code de traçabilité ALDI (ATC) permet en outre à nos clients de suivre l'origine de différents produits à base de viande au niveau du groupe, celle des produits de la mer et des œufs frais en Allemagne, ainsi que celle des textiles en coton durable, depuis 2018.

Notre objectif consiste à étendre nos offres d'articles issus du commerce équitable dans tous les pays. En 2018, nous disposions de 90 produits certifiés Fairtrade dans l'ensemble du groupe, soit une hausse de 23 % par rapport à l'année précédente. En 2018, ALDI Belgique était le distributeur leader en matière de commerce équitable.

2018

16 22

42

15

34

17

22

7

90

ENSEMBLE POUR LA « MISSION EMBALLAGES »

La prévention des déchets est un aspect essentiel du développement durable. Les déchets liés aux emballages représentent la plus grande part du volume total de déchets d'ALDI Nord. En 2018, nous avons donc lancé en Allemagne la « mission emballages » pour nos produits de marques de distributeur. D'ici 2025, nous souhaitons réduire le poids total de nos emballages de marques de distributeur en Allemagne de 30 %, par rapport au chiffre d'affaires réalisé (année de référence : 2015). D'ici 2022, l'intégralité des emballages des produits de nos marques de distributeur sera recyclable. Le déploiement à l'échelle du groupe sera la prochaine étape.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur le principe « éviter, réutiliser et recycler ». Dès que cela s'avère possible, nous tentons de renoncer aux emballages. Nous souhaitons également réduire la quantité d'emballage dans le secteur des fruits et légumes et proposer davantage d'articles sans emballage. Nous veillons naturellement à conserver la qualité des produits et à éviter les pertes alimentaires. Avec le logo de la campagne Mission emballages d'ALDI, les emballages plus écologiques seront également identifiables pour nos clients.

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Préservation du climat dans les bâtiments
- Coopération pour l'éducation climatique dans les écoles
- Café : protection de l'environnement sur place
- Textiles : procédés de fabrication et projets à l'origine
- Notre nouvelle politique de protection de l'eau
- Prise de conscience
- Des assortiments plus durables
- Ensemble pour la « Mission emballages »

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

Impression et contact

Dans un avenir proche, nous souhaitons mettre en place des objectifs en matière d'emballage à l'échelle mondiale, pour l'ensemble du groupe. De cette manière, nous souhaitons faire une déclaration cohérente dans la lutte contre les déchets liés aux emballages et contribuer à favoriser l'économie circulaire. Notre politique internationale d'achat de bois contient des objectifs clairs en matière d'emballage. De plus, les sociétés ALDI de certains pays développent leurs propres stratégies sur le thème de l'emballage.

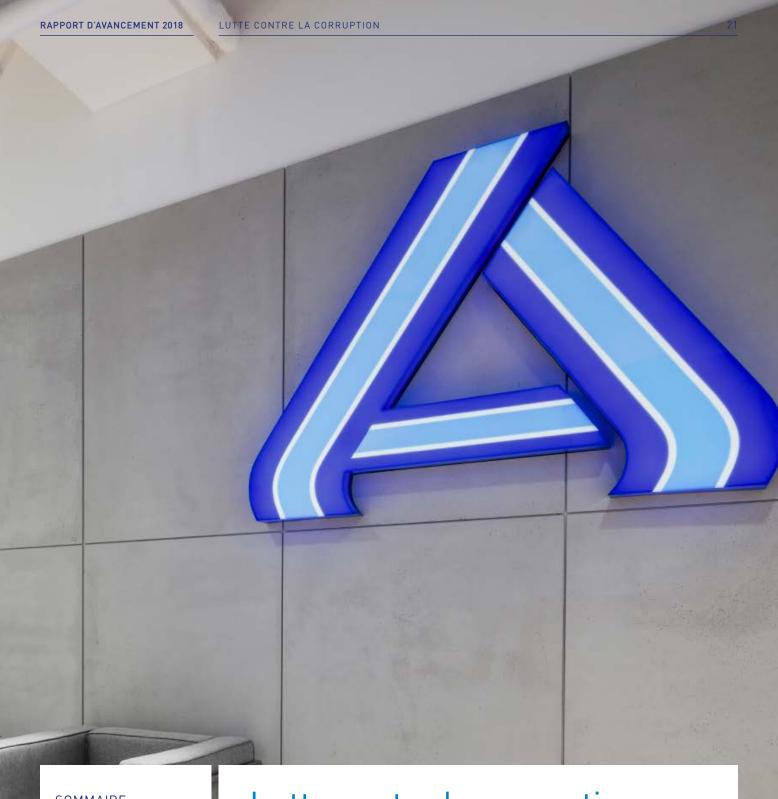
Grâce à des systèmes réutilisables pour nos emballages de transport et de reconditionnement ainsi que des caisses réutilisables pour nos fruits et légumes, nous économisons déjà 62 millions de cartons à usage unique et environ 22 000 tonnes de CO_2 par an. Si les emballages à usage unique sont indispensables pour protéger correctement nos produits pendant le transport, nous utilisons des films et des cartons en matériaux recyclables et durables, qui sont intégralement recyclés. Par ailleurs, dans les pays où sont représentées les sociétés ALDI, les cartons à usage unique sont déjà fabriqués en partie à partir de matériaux recyclés et/ou certifiés.

De plus, nous nous sommes fixé comme objectif d'encourager le concept de base d'économie circulaire par la mise en place de projets correspondants. En 2019, nous avons développé la « Mention tri ALDI » et la lancerons en Allemagne peu à peu sur nos emballages de marques de distributeur. Cette mention indique à nos clients le tri correct du matériau de chaque élément d'emballage. Nous contribuons donc à l'augmentation des taux de recyclage et à l'information nécessaire des consommateurs. Dans le cadre de l'« Engagement Polyester recyclé » de l'organisation Textile Exchange, nous nous sommes également engagés, à augmenter notre part de rPET (polyester recyclé) à 25 % d'ici 2020 (année de référence : 2016). Dans le domaine des textiles et des chaussures, nous utilisons déjà des fibres recyclées.

Fin 2018, en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas, tous les sacs de courses ont été adaptés au principe de réutilisation et les sacs en plastique à usage unique y ont été supprimés. Nous économisons ainsi 1 200 tonnes de plastique par an. Le produit de la vente des derniers sacs à usage unique servira à financer des projets durables en Allemagne et aux Pays-Bas.

Pour promouvoir des emballages durables et la réduction des plastiques dans notre secteur, nous soutenons les jeunes start-ups qui développent des idées novatrices pour des solutions d'emballage plus durables. Avec le programme Start-up-Accelerator « TechFounders », nous identifierons dans un premier temps les start-ups pour des projets de coopération innovants. Au cœur des préoccupations se trouve non seulement le soutien financier aux start-ups : mais dans le cadre du partenariat, ALDI Nord se tient également aux côtés des participants, en tant qu'élément moteur et mentor.

En tant que distributeur de produits alimentaires, il est primordial pour nous d'éviter le gaspillage alimentaire. En règle générale, nous gérons les marchandises de façon à générer le moins de pertes possible. Tout surplus éventuel fait l'objet d'un don dans la mesure du possible. À cet effet, Les sociétés ALDI des différents pays travaillent en collaboration avec des banques alimentaires nationales, parfois depuis de nombreuses années déjà. Nous développons constamment cette coopération. Au Danemark et au Portugal notamment, la proportion de magasins qui procèdent à des dons de produits alimentaires a considérablement augmenté en 2018 : en Belgique, au Luxembourg et au Portugal, l'intégralité des magasins a fait des dons de produits alimentaires. Au Danemark, ce chiffre est passé de 18,1 à 56,3 %. Au cours de l'exercice, 77,3 % de nos magasins du groupe ont fait don de produits alimentaires encore consommables mais ne pouvant plus être vendus (2017 : 75 %).



SOMMAIRE

Gestion d'entreprise orientée sur les valeurs

Notre vision de la conformité

Système de gestion de la conformité

Ancrage au sein de l'entreprise

Lutte contre la corruption

« Nous tenons parole. » : tel est notre modèle d'entreprise. Nous attendons donc de tous les collaborateurs et partenaires commerciaux un comportement responsable et fiable. Nous appliquons des normes claires pour un comportement exemplaire et conforme à l'éthique.

Principe:
Mesures de lutte
contre la corruption

RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 22

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

Protection de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Gestion d'entreprise orientée sur les valeurs
- Notre vision de la conformité
- Système de gestion de la conformité
- · Ancrage au sein de l'entreprise

À propos du présent rapport

Impression et contact

GESTION D'ENTREPRISE ORIENTÉE SUR LES VALEURS

« Simplicité. Responsabilité. Fiabilité. » Ces valeurs guident nos actions. Elles figurent dans notre modèle d'entreprise « ALDI Tout Simplement » telle une norme pour ALDI Nord. Le modèle offre une orientation claire à environ 74 000 collaborateurs ALDI. La politique de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) en vigueur dans l'ensemble du groupe se réfère au modèle d'entreprise. Elle formule notre approche de la RSE et précise les domaines dans lesquels notre responsabilité d'entreprise est mise en œuvre. Dans notre programme RSE, nous définissons des objectifs clairs pour tous les champs d'action. Nous communiquons sur notre avancement notamment dans le cadre de notre rapport RSE.

NOTRE VISION DE LA CONFORMITÉ

Nos valeurs « Simplicité. Responsabilité. Fiabilité. » décrivent également la vision de la conformité du groupe ALDI Nord. Dans le modèle d'entreprise « ALDI Tout Simplement » est inscrit : « Nous tenons parole. » ALDI attend de tous ses collaborateurs et partenaires commerciaux un comportement responsable et fiable. Les normes, les directives et les contrats doivent être respectés. Ceci figure également dans nos « objectifs de conformité » qui sont remis à tous les dirigeants.

Les collaborateurs d'ALDI Nord trouvent dans notre modèle d'entreprise et dans le système de gestion de la conformité (CMS) des normes claires pour adopter un comportement exemplaire et éthique. Le respect des normes relatives à la conformité relève de la responsabilité des dirigeants concernés. Ceux-ci vérifient le respect de la réglementation dans le cadre de contrôles adaptés définis dans notre CMS.

La relation entre les fournisseurs et les sociétés ALDI est clairement définie dans les Conditions générales d'achat (CGA) applicables. Tout comportement anticoncurrentiel de la part des fournisseurs et fabricants est proscrit et des sanctions sont prévues en cas d'infraction. Les CGA définissent également les exigences applicables aux parties en matière de conformité. Les prestataires de services sont également soumis au code de conduite pour le respect des normes sociales. Cela concerne les prestations de construction, de travaux et de services pour le compte d'ALDI Nord.

En cas de suspicion d'infraction à ces dispositions – qu'elles portent sur un fournisseur ou un collaborateur d'ALDI – le responsable conformité mène une enquête approfondie sur l'événement. Les infractions sont systématiquement poursuivies par ALDI Nord.

SYSTÈME DE GESTION DE LA CONFORMITÉ

Le système de gestion de la conformité (SGC) faisant office de norme pour ALDI Nord doit aider tous les collaborateurs à répondre à tout moment à nos attentes communes. À ce titre, l'objectif premier est de garantir et de promouvoir la réussite durable du groupe ALDI Nord et de prévenir les préjudices à son encontre. Le CMS est mis à la disposition des sociétés ALDI à l'échelle internationale. Les adaptations nationales sont effectuées en collaboration avec les personnes responsables au sein des sociétés ALDI dans les différents pays. Dans le cadre du CMS, fin 2018, nous avons créé avec nos systèmes d'alertes d'autres canaux de signalement qui permettent d'indiquer les violations de conformité au sein du groupe ALDI Nord - également de manière anonyme. Toute violation des lois en vigueur et des réglementations internes (par exemple corruption, atteintes à la concurrence et manquements à l'éthique, mais également non-respect des règlements en matière de santé et de sécurité, des normes sociales et des droits de l'Homme) peuvent être notifiées par ce biais. Les systèmes d'alertes sont accessibles à tout moment pour les personnes internes et externes via les sites Web.

ANCRAGE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Afin de sensibiliser tous les collaborateurs d'ALDI à l'importance de la question de la conformité, différentes formations sont organisées. Au début de leur contrat de travail, les nouveaux collaborateurs sont formés aux principales directives des entreprises du groupe ALDI Nord. En outre, les collaborateurs des services achats, qualité, RSE participent régulièrement à des formations. Ces formations abordent des thèmes tels que le droit de la concurrence, la concurrence déloyale, la protection des secrets industriels et commerciaux, la lutte contre la corruption et les exigences de la « Supply Chain Initiative ». Des formations ont lieu dans les entreprises du groupe ALDI Nord d'autres pays. Au début de l'année 2018, nous avons effectué des formations sur le CMS et l'outil informatique pour environ 700 dirigeants des différentes sociétés régionales. Ces dirigeants peuvent désormais former à leur tour les collaborateurs des sociétés régionales.

RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT 23

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Impression et contact

À propos du présent rapport

Le présent rapport d'avancement informe en toute transparence nos parties prenantes internes et externes des progrès du groupe en matière de développement durable. Le rapport et sa structure s'appuient sur les recommandations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et correspondent aux rapports d'avancement requis. Le rapport aborde les quatre domaines, à savoir les droits de l'Homme, les normes de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, ainsi que les dix principes du développement durable. Le prochain rapport RSE sera publié en 2020.

La société émettrice du rapport est ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG, dont le siège est situé à Essen (Allemagne) (ci-après désignée : « ALDI Einkauf »). Les sociétés d'ALDI Einkauf revêtent notamment la forme d'ALDI GmbH & Co. KG qui forment un groupe horizontal en Allemagne. Les sociétés ALDI étrangères sont bénéficiaires de la licence ALDI. Toutes ces sociétés juridiquement indépendantes forment le groupe ALDI Nord qui est l'objet du présent rapport. Les différences de certains indicateurs ou contenus sont dûment signalées. L'achat de produits pour ALDI Luxembourg est réalisé par les services achats et logistique d'ALDI Belgique. ALDI Luxembourg et ALDI Belgique sont toutefois des sociétés indépendantes du point de vue légal, mais elles sont fréquemment représentées ensemble dans ce rapport pour des raisons de simplification. La période considérée s'étend du 1er janvier au lundi 31 décembre 2018. La clôture de la rédaction est fixée au 31 mars 2019.

Le rapport est disponible au format PDF en allemand et dans d'autres langues. Pour une meilleure lisibilité, nous avons renoncé à l'indication des formes masculines et féminines ainsi qu'à l'indication des formes juridiques.

Tous les contenus du rapport se trouvent également sur notre plate-forme www.cr-aldinord.com Vous y trouverez des documents à télécharger et les informations complémentaires détaillées, ainsi que notre actuel rapport RSE (2015-2017).

RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 IMPRESSION ET CONTACT 24

← Retour

Sommaire

Préambule

Chiffres clés

Aperçu du programme RSE

Droits de l'Homme

Normes de travail

Protection de l'environnement

Lutte contre la corruption

À propos du présent rapport

IMPRESSION ET CONTACT

Impression et Contact

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE

ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG Eckenbergstraße 16A 45307 Essen

RESPONSABLE

Rayk Mende
Directeur RSE/
Quality Assurance International
ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG

GESTIONNAIRE DE PROJET

Katharina Kücherer Responsable RSE/ Quality Assurance International ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG

Sarah Mager Responsable RSE/ Quality Assurance International ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG

CONTACT

cr-reporting@aldi-nord.de

CLÔTURE DE LA RÉDACTION

31 mars 2019

CONCEPT / RÉDACTION / GRAPHISME

Stakeholder Reporting GmbH, Hamburg



cr-aldinord.com

Le rapport d'avancement 2018 (PDF) est également disponible dans les langues suivantes :

allemand anglais français polonais portugais espagnol Nous remercions tous les collaborateurs et tous les autres participants ayant contribué à l'élaboration du présent rapport pour leur soutien.

LANGUE DU RAPPORT

Ce rapport a été rédigé en langue allemande dont ce document est la traduction française. En cas d'écart entre la version originale allemande et ce document, seule la version en langue allemande fait foi.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Le présent rapport contient des déclarations qui se rapportent à l'évolution future des sociétés du groupe ALDI Nord. Ces déclarations constituent des estimations établies sur la base des informations dont ALDI Nord dispose actuellement. L'évolution réelle peut différer des estimations actuelles. Les entreprises du groupe ALDI Nord déclinent par conséquent toute responsabilité quant à ces déclarations

RAPPORT D'AVANCEMENT 2018 DU GROUPE ALDI NORD¹

Ce rapport est également disponible sur Internet à l'adresse cr-aldinord.com. Vous y trouverez également de nombreux contenus, indicateurs, faits marquants et documents intéressants à télécharger.

 $^{^{1}} Vous \ trouverez \ plus \ d'informations sur l'organisation \ du \ groupe \ dans \ la \ section « À propos \ du \ présent \ rapport ».$

